



PRIVATE EQUITY

Delsoi, Mayer Brown et Allen & Overy sur l'acquisition du groupe Aries par EDH

Le groupe d'enseignement supérieur privé EDH, détenu par Quilvest Private Equity depuis 2017, entame sa politique de croissance externe avec l'acquisition du groupe Aries. Un financement unitranche apporté par CM-CIC Private Debt et Idinvest Partners a été mis en place. La cible est une société d'enseignement supérieur privé spécialisée dans la formation aux métiers de la création digitale. Elle forme depuis près de vingt ans ses étudiants à la 3D, aux effets spéciaux numériques et à l'animation, au design graphique, aux jeux vidéo et au développement web. L'école compte cinq campus (Lyon, Grenoble, Annecy, Toulouse et Aix-en-Provence) et plus de 1 000 étudiants pour un chiffre d'affaires de 6,5 millions d'euros en 2018. L'acquéreur, EDH, affichait de son côté un chiffre d'affaires d'environ 23 millions d'euros l'an dernier. Il est sponsorisé par Quilvest, qui a pris la suite de Platina Equity Solutions au capital, ce dernier ayant mené le LBO primaire en 2014. Fondé en 1961 par Denis Huisman, le groupe EDH est constitué de trois écoles, l'EFAP (l'école des nouveaux métiers de la communication) comptant en 2017 les quatre cinquièmes des élèves du groupe, l'ICART (l'école du management culturel et du marché de l'art) et l'EFJ (l'école du nouveau journalisme). Avec plus de 3 000 étudiants et 20 000 diplômés, EDH est présent en France sur quatre campus à Paris, Lille, Lyon, Bordeaux et à l'international par le biais de deux campus à New York et à Shanghai depuis 2016. Quilvest Private Equity et le groupe EDH étaient conseillés par **Delsoi Avocats**. L'équipe dédiée à cette opération était composée de **Henri-Louis Delsol**, associé coresponsable du département droit des sociétés et fusions-acquisitions, **Virginie Couvrat** et **Martin Souyri**, sur les aspects corporate. **Mathieu Le Tacon**, associé coresponsable du département droit fiscal et **Eve Dauvois** sont intervenus sur les aspects fiscaux, **Benoît Boussier**, associé coresponsable du département droit immobilier, et **Samuel Giorgi** sont intervenus sur les aspects immobiliers, **Stéphane Perrin**, associé coresponsable du département contentieux, et **Emilie Sullo** sur les questions de propriété intellectuelle, **Delphine Bretagnolle**, associée coresponsable du département droit social, **Jessica Neufville**, et **Cécile Coehlo** sur les aspects de droit social. **Mayer Brown** est intervenu sur l'opération avec **Patrick Teboul**, associé, **Marion Minard** et **Julien Leris**. **Allen & Overy Paris** a conseillé CM-CIC Private Debt et Idinvest Partners sur le financement de l'opération avec **Jean Christophe David**, associé, **Thomas Roy** et **Zineb Bennis**.